



# Fièvre Q

## QUEL AGENT RESPONSABLE ?

Bactérie *Coxiella burnetii*

## QUELLE MALADIE CHEZ L'ANIMAL ?

### → Épidémiologie

#### Distribution géographique

En France : maladie, particulièrement répandue dans les régions à forte production de petits ruminants.

#### Espèces pouvant être infectées par la fièvre Q

La plupart des espèces animales. Infection décrite surtout chez les ruminants domestiques (ovins, caprins et bovins).

#### Mode de transmission

Essentiellement par inhalation de particules contaminées par les produits de mises-bas, les fèces et l'urine d'animaux infectés. Ces poussières peuvent transporter à distance la bactérie.

### → Signes cliniques

Généralement pas de symptôme. On peut toutefois observer :

- chez les petits ruminants : avortements, mises-bas prématurées ou naissances d'animaux chétifs ;
- chez les bovins : avortements, veaux mous ou chétifs, mises-bas prématurées, potentiellement non-délivrances, infertilité et endométrites.

Les animaux infectés, avec ou sans symptôme, peuvent excréter la bactérie dans les produits de mises-bas, les sécrétions vaginales, les fèces, l'urine et le lait.

## QUELLE MALADIE CHEZ L'HOMME ?

### → Épidémiologie

#### Fréquence des cas

Environ 250 à 300 cas par an mais cette incidence est très certainement sous-estimée.

Les cas groupés émergent parfois en présence de personnes « naïves », qui sont plus susceptibles de développer une maladie par rapport aux personnes en contact fréquent avec les animaux qui se sont probablement en partie immunisées.

#### Transmission de la fièvre Q

Survie de la bactérie dans le milieu extérieur sous une forme résistante pouvant être transportée à grande distance, surtout par temps sec et dans les zones exposées au vent.

Contamination essentiellement par voie respiratoire : inhalation de particules contaminées par les produits de mises-bas et d'avortement, les fèces et l'urine d'animaux infectés.

#### Activités professionnelles à risque

- Travaux en présence d'animaux infectés ou de leur environnement souillé (litières, locaux d'élevage, véhicules de transport...), surtout lors de l'aide à la mise-bas, la manipulation de produits de parturition, la manipulation de fumier, paille et laine (tonte) : éleveurs, vétérinaires, soigneurs de parcs zoologiques, ouvriers d'abattoirs...

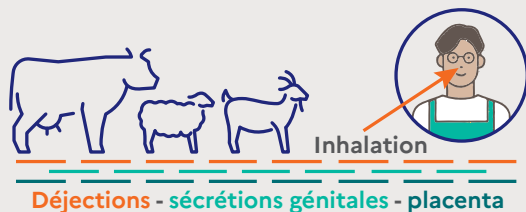
À noter que les personnes sans relation directe avec ces activités peuvent être contaminées compte tenu de la diffusion par des aérosols transportant la bactérie à distance.

- Lors de certains travaux en laboratoire.

### → Signes cliniques

Le plus souvent pas de symptôme. Sinon :

- syndrome pseudo grippal (fièvre et toux), pneumopathie, hépatite guérissant en une dizaine de jours ;
- risque d'avortement ou d'accouchement prématuré chez les femmes enceintes ;
- environ 1 à 5% des cas de fièvre Q peuvent évoluer vers une forme chronique: infection cardiaque chez les personnes porteuses d'une maladie ou d'une prothèse valvulaire (endocardite, infection de prothèse valvulaire), infection vasculaire sur anévrisme ou prothèse artériel.



## PRÉVENTION

### → Prévention collective

#### Actions au niveau du réservoir

- Suivi sanitaire régulier de l'élevage, déclaration systématique (dès le 1<sup>er</sup> avortement en élevage bovin, et à partir de 3 avortements en 7 jours ou moins en élevage ovin et caprin) et exploration diagnostique des avortements.
- Vaccination du troupeau en concertation avec le vétérinaire afin de limiter les risques d'avortement, de contamination de l'environnement et de transmission entre animaux et à l'homme (pour les fermes pédagogiques : recommandation de vaccination du cheptel à titre préventif indépendamment de toute mise en évidence de la circulation de la bactérie).

#### Actions sur la transmission

- Isoler les animaux au moment de la mise-bas.
- Limiter l'accès au lieu d'isolement des animaux et à l'élevage aux professionnels indispensables.  
Dans le cas des fermes ouvertes au public, éviter les visites pendant les périodes de mise-bas, et si cela n'est pas possible (mises-bas étalées toute l'année), isoler les femelles qui mettent bas dans un local spécifique interdit d'accès aux visiteurs. Arrêt de l'accueil du public en cas de suspicion de fièvre Q : une surveillance de l'évolution de l'excrétion est nécessaire pour reprendre l'activité d'accueil suite à la réalisation de prélèvements sur les animaux et dans l'environnement.
- Disposer les déchets de mise-bas et d'avortement dans des sacs ou récipients hermétiques en attendant la visite du vétérinaire.
- Éliminer les produits de mise-bas, placenta et avortons et cadavres d'animaux par équarrissage.
- Proscrire l'utilisation de jets d'eau à très haute pression.
- Gérer les effluents d'élevage : curage, stockage à l'abri des vents fréquents, assainissement du fumier (exemples : bâchage pendant au moins 90 jours, compostage pour une inactivation par la chaleur ou inactivation chimique avec cyanamide calcique).
- Éviter d'épandre du fumier par grand vent.
- Nettoyer régulièrement et désinfecter les locaux et les matériels contaminés.
- Mettre à disposition des armoires-vestiaires distinctes (vêtements de ville/vêtements de travail), des moyens

d'hygiène appropriés (eau potable, savon et moyen d'essuyage à usage unique) et une trousse de première urgence (contenu défini avec le médecin du travail).

En laboratoire, respecter les bonnes pratiques conformément à la réglementation en vigueur.

### → Prévention individuelle

#### Équipements de protection individuelle

- Porter des vêtements de protection, bottes, gants et manchettes jetables lors de la manipulation des tissus animaux, en particulier les produits d'avortement.
- En cas de risque suspecté, porter un appareil de protection respiratoire de type FFP2 bien ajusté notamment pour les activités générant des aérosols.

#### Consignes d'hygiène

- Ne pas boire, manger, fumer sur les lieux de travail.
- Ne pas manger avec les vêtements de travail.
- Se laver les mains (eau potable et savon) systématiquement :
  - après contact avec les animaux, les déchets ou les déjections ;
  - avant les repas, les pauses, à la fin de la journée de travail ;
  - après retrait des gants.
- Éviter tout contact des yeux, du nez ou de la bouche avec des mains ou des gants souillés.
- Nettoyer régulièrement les vêtements de travail, gants, bottes.
- Changer de vêtements en fin de journée de travail.

#### Formation et information

Information dès l'embauche et renouvelée régulièrement sur les risques liés à la fièvre Q, l'importance de l'hygiène des locaux, les mesures de prévention collective et individuelle et la nécessité de consulter rapidement un médecin (en signalant son activité à risque) en cas de signes cliniques évocateurs.

### → Suivi de l'état de santé

Les personnes présentant une pathologie valvulaire cardiaque, un anévrisme, des prothèses vasculaires et les femmes enceintes constituent des populations à risque de développer une forme grave.

## QUEL STATUT DE LA MALADIE ?

- **Santé animale** : la fièvre Q est catégorisée E dans le cadre de la loi de santé animale (maladie soumise à surveillance et déclaration obligatoire, Règlement 2016/429).
- **Santé humaine** : la fièvre Q n'est pas une maladie à déclaration obligatoire.
- **Maladie professionnelle indemnisable** : Tableaux n° 53 du régime général et n° 49 du régime agricole.
- **Classement de l'agent pathogène** : *Coxiella burnetii* est classée dans le groupe 3 (article R. 4421-3 du code du travail, arrêté du 16 novembre 2021 fixant la liste des agents biologiques pathogènes).